



Collectif *Quel pont pour Tilff ?*

collectifqppt@algo.be - www.algo.be/pont-tilff/

Communiqué
Le 16 février 2008

La vérité sur le remplacement du pont de Tilff

- **Rien n'est fait.** Tout reste à décider. Le Collège s'est prononcé pour une esquisse d'un projet qui n'existe pas encore !
- Le seul projet qui ait réellement existé est celui du **pont à l'identique : il peut être réintroduit.**
- Comme vous, nous sommes pour un pont qui **préserve l'unité du village.**
- La rocade nouvelle version (« pépinière »¹) **dénaturerait le village et la vallée**, tout comme la précédente. Elle ne devrait pas agréer les services compétents de l'Urbanisme, vu sa complexité et les nuisances engendrées.
- De **réelles solutions de mobilité existent** pour désengorger Tilff aux heures de pointe.

Quelques rappels utiles

Comment en est-on arrivé là ?

- Janvier 2004 : introduction d'une demande de permis pour le pont à l'identique.
- Novembre 2004 : dossier transmis pour ratification au Ministre Antoine qui restera passif pendant un an.
- Février 2006 : le Ministre Daerden fait retirer la demande quand elle est sur le point d'être accordée.

Contrairement à certaines déclarations, le projet d'un pont à l'identique existe et attend dans les tiroirs du MET. **Réintroduire la demande permis de pont à l'identique est tout à fait possible !**

Quelle est la procédure ?

Seul le MET peut introduire une demande de permis et seul le fonctionnaire délégué à l'urbanisme de Liège a le pouvoir de l'accorder ou non. L'autorité communale est simplement consultée. Le vote nocturne du Collège en décembre ne signifie donc en aucun cas que le dossier du remplacement du pont est bouclé.

Que va-t-il se passer à court terme ?

Après avoir mené les compléments d'étude nécessaires, il est probable que le MET introduira une demande de permis pour le projet de « Rcade Bis » (« pépinière »). Elle sera suivie d'**une enquête publique** pendant laquelle le dossier pourra être consulté et chacun pourra faire ses observations et réclamations, soit par écrit (individuellement, adressées au Collège échevinal), soit oralement lors de la séance de clôture de l'enquête. La consultation durera 15 jours à partir de l'annonce faite par la Commune (affichage). **Nous vous engageons donc à faire usage de votre droit.**

¹ Voir notre site pour une description de la rocade version « pépinière ».

Quel serait l'impact du projet « pépinière » ?

Comme l'ancien projet de Rode, **ce nouveau projet couperait le village en deux** : rejoindre en voiture le centre du village à partir de la gare et de la rive gauche nécessiterait environ 3 kilomètres au lieu d'une centaine de mètres aujourd'hui, soit environ 6 kilomètres pour l'aller-retour. Il présenterait de plus les inconvénients suivants : dévalorisation de l'environnement, nuisances sonores, dégradations de quartiers et un coût de construction et d'entretien excessif. Sans oublier un impact négatif sur le commerce local qui perdrait une bonne part de sa clientèle.

Quelques faits

Fluidité du trafic

La suppression du passage à niveau de Tilff et le projet « pépinière » n'aura **pas ou peu d'effet positif sur la fluidité de la circulation entre les deux rives à l'heure de pointe**, à cause d'une part, de la complexité du tracé de ce projet, et d'autre part, de la saturation du rond-point de Tilff et du carrefour avenue Laboulle - route de Beaufays (problème de saturation relevé dès 2001 par l'étude Transitec du Plan Intercommunal de Mobilité).

Sécurité

Tout passage à niveau présente un risque d'accident. Cependant, aucun accident grave ne s'est jamais produit au passage de Tilff. Par contre, le projet « pépinière » introduirait des nouveaux risques dus à la traversée de lieux de résidence et d'une zone d'activités récréatives (Près de Tilff : piscine, clubs de tennis, football, kayak, ...). Dès à présent, la SNCB a décidé que certains passages ne seraient pas supprimés ; celui de Tilff pourrait en faire partie.

Suppression des passages à niveau de Sainval et de Colonster

La suppression des ces passages a été programmée bien avant que ne se pose la question du remplacement du pont de Tilff. Le maintien de l'accès aux Près de Tilff est donc assuré dans tous les cas de figure.

À chaque problème sa solution

Le premier problème qui se pose à Tilff est celui du remplacement d'un pont qui est le ciment de l'unité du village. Le second problème, plus complexe, est celui de la mobilité en général et du trafic de transit.

La solution au premier problème est évidente et passe par **un pont qui maintient l'intégrité du village**. Tant qu'à présent, on n'a pas trouvé de meilleure solution qu'un pont à l'identique.

Pour ce qui est du deuxième problème qui, comme sa solution, dépasse le cadre de la commune, le Collectif propose depuis longtemps des pistes qui auraient toutes pour effet de résorber l'engorgement du trafic à l'heure de pointe tout en répondant à des besoins non satisfaits : des transports en commun améliorés et un réaménagement du pont d'Embourg font partie de ces pistes (plus de détails sur www.algo.be/pont-tilff/).

À vous de jouer !

Pour poursuivre nos actions de sensibilisation et d'information dans le futur, nous avons besoin de votre soutien soit en nous versant un don sur le compte du Collectif (adresse bancaire : 068-2439384-55, « Collectif Pont Tilff » à Tilff), soit en nous aidant à distribuer nos toutes-boîtes ou à les présenter dans votre magasin si vous êtes commerçant. Merci de nous contacter par courriel ou au numéro 0474.419.929. Et si vous êtes avocat et souhaitez mettre vos compétences au service de nos actions, n'hésitez pas à nous contacter également.